

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



## Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

# Epreuves

Epreuves	Modalités	Durée	Noté	Coef
<b>Admissibilité</b> Maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la grammaire et culture générale	QCM*	120 min	20	1
<b>Admission</b> Dictée	Ecrit	60 min	20	2
Epreuve orale destinée à évaluer les structures de communication orale, les qualités élocutoires, le comportement	Oral	20 min	20	3

(\*) Questionnaire à choix multiples

### ADMISSIBILITÉ :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, une liste des candidats admissibles est établie. Seuls ces candidats sont autorisés à passer les épreuves d'admission.

**Attention :** les résultats seront affichés **uniquement** sur le site internet.

### ADMISSION :

Lors de l'épreuve orale d'admission, le jury prend en compte dans l'évaluation des aptitudes du candidat, le certificat médical ORL et la mesure d'acuité visuelle.

L'admission définitive résulte des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

Pour départager les exæquo, il est tenu compte de la note obtenue à l'épreuve orale, puis à la dictée, et ensuite à l'épreuve d'admissibilité.

Le jury arrête la liste des candidats autorisés à s'inscrire en première année du certificat de capacité d'orthophoniste dans la limite du nombre de places fixé par arrêté ministériel. Il est établi une liste principale et une liste complémentaire afin de tenir compte d'éventuels désistements.

**Attention :** les résultats seront affichés **uniquement** sur le site internet.

